ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE HONNELLES, DOUR, FRAMERIES, COLFONTAINE, QUIEVRAIN, HENSIES, BOUSSU ET BERNISSART

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Luminus SA, Boulevard du Roi Albert II 7 à 1210 ST-JOSSE-TEN-NOODE

En vue d'obtenir un permis unique relatif à la construction et l'exploitation d'un parc de 5 éoliennes de puissance maximale totale de 35 MW, d'une cabine de tête, de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire de la commune d'Honnelles et de Dour.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 14/03/2025 jusqu'14/04/2025.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
07 mars 2025	14 mars 2025	Administration communale	Cellule Environnement - Energie
		14 avril 2025 – 16h00	environnement@hensies.be
			065/76.73.69

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, le samedi 29/03/2025 de 10h à 12h ou le lundi jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration Communale de Hensies, service Environnement, Place communale 1, à 7350 Hensies. Les rendez-vous sont pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame Marie Debelle (065/76.73.69 ou environnement@hensies.be). Si personne n'a pris rendez-vous, la permanence peut être supprimée.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus). Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

Du demandeur	Du conseiller en environnement	Du fonctionnaire technique et délégué
Luminus, Benoît Van Geebergen benoit.van.geebergen@luminus.be	Cellule Environnement - Energie environnement@hensies.be	SPW DGO3 - Monsieur Primosig, Place du Béguinage 16 – 7000
rue de la Barrière 44 à 4100 Seraing.	065/76.73.69	Mons 065/32.82.00 SPW DGO4 –Monsieur Dupuis,
Serung.		Place du Béguinage 16 – 7000 Mons 065/32.80.11
		IVIOIIS 003/32.80.11

Le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

Fait à Hensies, le 25 février 2025.

Le Directeur général, M. FLASSE Par le Collège,

RATION COMMUNALITY

RENSIES

Le Bourgmestre, E. THIEBAUT